



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 juillet 2010
D - 20100434

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/07/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 19 juillet Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, (quitte la séance de 15 h 50 à 16 h 50) M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, (présent jusqu'à 16 h 40), Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Fabien ROBERT, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Sylvie CAZES, Mme Constance MOLLAT, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

***Convention modificative de partenariat entre la Ville de
Bordeaux et le Bear and Breakfast Gallery/SARL l'Odysée
des Oursons dans le cadre de l'exposition Natural reflex au
Jardin botanique. Autorisation. Signature.***

Mme Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux-Jardin Botanique et la BEAR AND BREAKFAST GALLERY devaient organiser en partenariat, une exposition gratuite au sein du jardin nommée « NATURAL REFLX » du 17 juin au 27 septembre 2010. Elle devait être composée de photographies d'art de différents formats et de films.

Une délibération n°D-20100161 autorisant la tenue de cette manifestation a été validée en Conseil Municipal du 29 mars 2010 et enregistrée en Préfecture le 2 avril 2010.

Depuis le vote du Conseil Municipal plusieurs modifications sont intervenues :

- La BEAR AND BREAKFAST GALLERY a changé de dénomination sociale et s'appelle dorénavant : BEAR AND BREAKFAST GALLERY / SARL L'ODYSEE DES OURSONS.
- Par ailleurs, la manifestation qui devait débuter le 17 juin 2010 ne commencera que le 23 juin et se terminera à la date prévue initialement à savoir le 27 septembre 2010.
Le vernissage de l'exposition aura lieu le 23 juin au lieu du 17 juin.

Le projet de cette exposition visait à présenter les œuvres de l'artiste Martial MINGAN :

- en installant dans le jardin et les serres du Jardin Botanique une centaine d'étiquettes d'herbiers petit format, vingt quatre monolithes de 3,50 m et sept hampes de 1,20 m x 60 cm.
- en projetant ses films.

En raison d'un manque de financement, LA BEAR AND BREAKFAST GALLERY / SARL L'ODYSEE DES OURSONS a décidé de ne présenter que 8 monolithes de 3,50 mètres recto-verso exposant donc seize photographies au lieu de 24.

Enfin, il ne sera pas exposé d'étiquettes d'herbiers dans les serres et seul un film sera projeté le jour de l'inauguration.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Autoriser toutefois la tenue de cette manifestation,
- Signer l'avenant à la convention de partenariat passée avec la BEAR AND BREAKFAST GALLERY / SARL L'ODYSEE DES OURSONS.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 juillet 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Anne WALRYCK
Adjoint au Maire

**Convention modificative de
partenariat entre la Ville de
Bordeaux-Jardin Botanique et
BEAR AND BREAKFAST GALLERY
/ SARL L'ODYSEE DES
OURSONS dans le cadre de
l'exposition « Natural Reflex ».**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Ville de Bordeaux

Représentée par son Maire M. Alain JUPPE,
habilité aux fins des présentes par délibération D- du Conseil Municipal en date du , reçue
en Préfecture de la Gironde le ,
ci-après dénommée la Ville de Bordeaux,

ET BEAR AND BREAKFAST GALLERY / SARL L'ODYSEE DES OURSONS

Kia-ora Sentier Fourio 64200 BIARRITZ

représentée par sa Présidente Directrice Générale Madame Véronique PERES DOMERGUE
ci-après dénommée l'organisateur.

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

PREAMBULE :

La VILLE DE BORDEAUX-JARDIN BOTANIQUE et la BEAR AND BREAKFAST GALLERY qui met en scène des artistes exposant leurs œuvres dans la nature ou dans des lieux non conventionnels devaient organiser en partenariat, une exposition gratuite au sein du jardin nommée « NATURAL REFLX » du 17 juin au 27 septembre 2010. Elle devait être composée de photographies d'art de différents formats et de plusieurs films.

Une délibération n° D-20100161 autorisant la tenue de cette manifestation a été validée en Conseil Municipal du 29 mars 2010 et enregistrée en Préfecture le 2 avril 2010.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Depuis le vote du Conseil Municipal plusieurs modifications sont intervenues :

- La BEAR AND BREAKFAST GALLERY a changé de dénomination sociale et s'appelle dorénavant : BEAR AND BREAKFAST GALLERY / SARL L'ODYSEE DES OURSONS.
- Par ailleurs, la manifestation qui devait débiter le 17 juin 2010 ne commencera que le 23 juin et se terminera à la date prévue initialement à savoir le 27 septembre 2010. Le vernissage de l'exposition aura lieu le 23 juin au lieu du 17 juin.

Le projet de cette exposition visait à présenter les œuvres de l'artiste Martial MINGAN :

- en installant dans le jardin et les serres du Jardin Botanique une centaine d'étiquettes d'herbiers petit format, vingt quatre monolithes de 3,50 m et sept hampes de 1,20 m x 60 cm.
- en projetant ses films.

En raison d'un manque de financement, LA BEAR AND BREAKFAST GALLERY / SARL L'ODYSEE DES OURSONS a décidé de ne présenter que 8 monolithes de 3,50 mètres recto-verso exposant donc seize photographies au lieu de 24.

- Enfin, il ne sera pas exposé d'étiquettes d'herbiers dans les serres et seul un film sera projeté le jour de l'inauguration.

ARTICLE 2 – OBLIGATIONS DE LA VILLE DE BORDEAUX - JARDIN BOTANIQUE ET DE LA BEAR AND BREAKFAST GALLERY / SARL L'ODYSEE DES OURSONS

Les obligations des deux parties restent les mêmes que dans la convention initiale.

LES AUTRES ARTICLES DE LA CONVENTION INITIALES RESTENT EGALEMENT INCHANGES

ARTICLE 3 – ELECTION DE DOMICILE

Par l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

Pour le Maire de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, Place Pey-Berland 33077 BORDEAUX Cedex

Pour la BEAR AND BREAKFAST GALLERY / SARL L'ODYSEE DES OURSONS Kia-ora
Sentier Fourio 64200 BIARRITZ

Fait à Bordeaux en 5 exemplaires, le

Pour la Bear and breakfast Gallery/ SARL L'Odyssée des Oursons	Pour la Ville de Bordeaux,
Madame Véronique PERES DOMERGUE	Le Maire